2008-05446/

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Québec

COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

PREMIER CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANCOPHONE DES COMMISSIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME

Montréal, le 28 septembre 2005 – C'est demain que s'ouvrira à Montréal le premier congrès de l'Association sous le thème *Droits économiques, sociaux et culturels*.

Créée en 2002 à Paris, l'AFCNDH a comme objet de renforcer le rôle des commissions nationales en vue de contribuer à la protection, au respect et à la mise en œuvre des droits de la personne au sein de l'espace francophone. Soutien, programmes d'échanges, formation et réflexions communes vont contribuer à la promotion et à la protection des droits de la personne.

Selon Marc-André Dowd, président par intérim de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et vice-président de l'AFCNDH, le thème du congrès est au cœur des préoccupations de la CDPDJ. « Les libertés fondamentales, les droits économiques, sociaux et culturels sont indissociables. Ce sont des droits qui sont interdépendants. Il est temps de passer de la théorie à la pratique, on oublie souvent qu'il faut des mécanismes et des mesures concrètes pour qu'ils puissent s'exercer. »

Le congrès réunira des représentantes et représentants de plus de 20 pays qui échangeront sur les responsabilités et les devoirs des États en matière des droits économiques, sociaux et culturels. L'objectif du congrès est de faciliter le développement de mesures concrètes en vue de faire progresser la reconnaissance de ces droits contribuant ainsi à une véritable lutte à la pauvreté.

Le congrès se tiendra du jeudi 29 septembre au samedi 1er octobre, au Palais des congrès de Montréal, salle 513 DEF. Il sera suivi en fin d'après-midi samedi par l'Assemblée générale de l'Association francophone des Commissions nationales des droits de l'Homme.

– 30 –

Source
Mme Ginette L'Heureux
(514) 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 207 ou (514) 249-6181